

# CARMIGNAC INVESTISSEMENT A EUR ACC

FCP DE DROIT FRANÇAIS

Durée minimum de placement recommandée :

5 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

1	2	3	4*	5	6	7
---	---	---	----	---	---	---

FR0010148981

Reporting mensuel - 27/02/2026

## OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

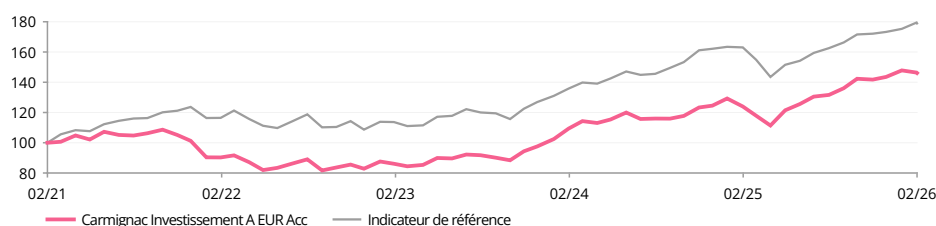
Carmignac Investissement est un fonds actions internationales UCITS, sans contrainte sectorielle, géographique ni de style de gestion. Le Fonds investit dans des entreprises qui créent de la valeur à travers le monde grâce à l'innovation, la technologie et/ou à une offre de produits différenciés, tout en maintenant une approche disciplinée en matière de valorisation. Il vise à surperformer son indicateur de référence sur un horizon d'investissement recommandé de cinq ans. Le Fonds promeut des caractéristiques environnementales et sociales et s'engage à investir au moins 50 % de ses actifs nets dans des actions d'entreprises considérées comme alignées sur les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

## PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

### EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS 5 ANS (%) (Base 100 - Net de frais)



### PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 27/02/2026 - Net de frais)

	Depuis le 31/12/2025	Performances cumulées (%)					Performances annualisées (%)		
		1 Mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	3 ans	5 ans	10 ans
A EUR Acc	1.30	-0.42	17.75	70.38	46.11	146.40	19.44	7.87	9.43
Indicateur de référence	3.74	2.05	9.39	58.05	78.92	211.62	16.48	12.32	12.03
Moyenne de la catégorie	0.14	-0.25	0.59	37.30	35.76	154.75	11.15	6.31	9.80
Classement (quartile)	2	3	1	1	2	3	1	2	3

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

### PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016
A EUR Acc	17.45	25.03	18.92	-18.33	3.97	33.65	24.75	-14.17	4.76	2.13
Indicateur de référence	7.86	25.33	18.06	-13.01	27.54	6.65	28.93	-4.85	8.89	11.09

### STATISTIQUES (%)

	3 ans	5 ans	10 ans
Volatilité du fonds	14.3	14.8	15.3
Volatilité du benchmark	12.9	13.0	14.4
Ratio de Sharpe	1.1	0.4	0.5
Bêta	1.0	1.0	1.0
Alpha	-0.0	-0.1	-0.1
Tracking error	3.3	6.6	2.9

### VAR

VaR du Fonds	11.6%
VaR de l'indicateur	11.1%

### CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

Portefeuille actions	-0.4%
Derivés actions	0.1%
Liquidités et Autres	0.0%
<b>Total</b>	<b>-0.3%</b>

Performances brutes mensuelles

Calcul : pas hebdomadaire



K. Barrett

## CHIFFRES CLÉS

Taux d'investissement actions	98.2%
Taux d'exposition nette actions	87.6%
Nombre d'emetteurs actions	80
Active Share	78.6%

## FONDS

**Classification SFDR** : Article 8  
**Domicile** : France  
**Type de fonds** : UCITS  
**Forme juridique** : FCP  
**Fin de l'exercice fiscal** : 31/12  
**Souscription/Rachat** : Jour ouvrable  
**Heure limite de passation d'ordres** : avant 18:00 heures (CET/CEST)  
**Date de lancement du Fonds** : 26/01/1989  
**Actifs sous gestion du Fonds** : 4606M€ / 5439M\$<sup>(1)</sup>  
**Devise du Fonds** : EUR

## PART

**Affectation des résultats** : Capitalisation  
**Date de la 1ère VL** : 26/01/1989  
**Devise de cotation** : EUR  
**Encours de la part** : 3757M€  
**VL (part)** : 2593,08€  
**Catégorie Morningstar™** : Global Large-Cap Growth Equity  
 Overall Morningstar Rating™  
 02/2026

## GÉRANT(S) DU FONDS

Kristofer Barrett depuis le 08/04/2024

## INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

MSCI AC World NR index.

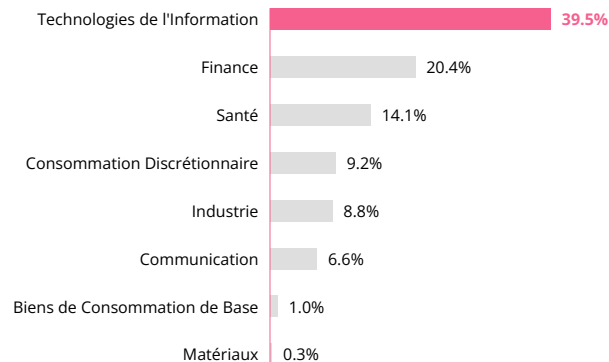
## AUTRES CARACTERISTIQUES ESG

Minimum % d'alignement à la Taxonomie ..... 0%  
 Minimum % d'investissements durables ..... 50%  
 Principales Incidences Négatives (PAI) ..... Oui

## ALLOCATION D'ACTIFS

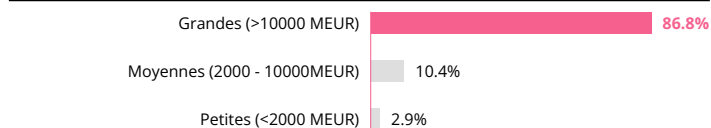
<b>Actions</b>	<b>98.2%</b>
<b>Pays développés</b>	<b>69.9%</b>
Amérique du Nord	56.1%
Asie Pacifique	1.0%
Europe	12.8%
<b>Pays émergents</b>	<b>28.3%</b>
Amérique Latine	2.2%
Asie	25.5%
Europe de l'Est	0.2%
Moyen-Orient	0.3%
<b>Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés</b>	<b>1.8%</b>

## RÉPARTITION SECTORIELLE



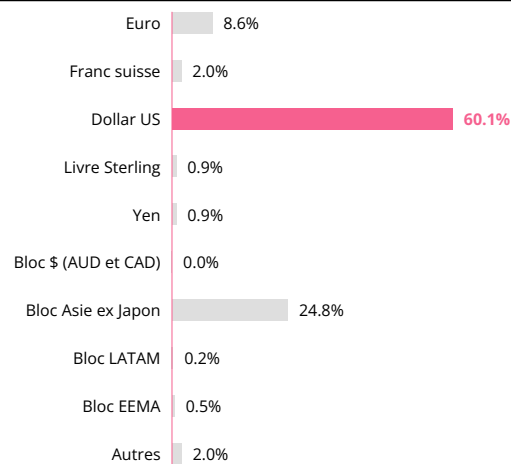
Poids rebasés

## RÉPARTITION PAR CAPITALISATION



Poids rebasés

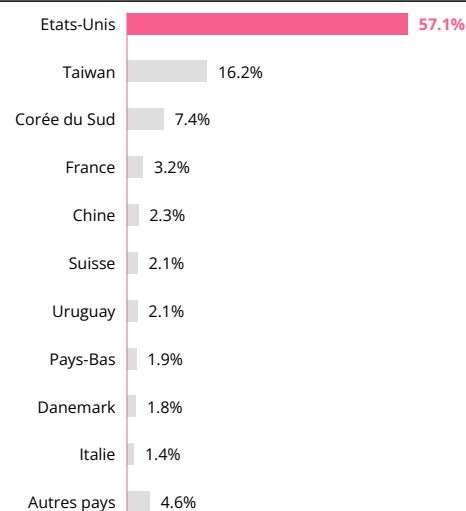
## EXPOSITION NETTE PAR DEVISE



## PRINCIPALES POSITIONS

Nom	Pays	Secteur	%
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO LTD	Taiwan	Technologies de l'Information	9.7%
NVIDIA CORP	Etats-Unis	Technologies de l'Information	7.0%
SK HYNIX INC	Corée du Sud	Technologies de l'Information	5.3%
S&P GLOBAL INC	Etats-Unis	Finance	4.7%
ALPHABET INC	Etats-Unis	Communication	4.3%
AMAZON.COM INC	Etats-Unis	Consommation Discrétionnaire	3.8%
CENCORA INC	Etats-Unis	Santé	3.1%
TRADEWEB MARKETS INC	Etats-Unis	Finance	3.1%
BLOCK INC	Etats-Unis	Finance	2.8%
MCKESSON CORP	Etats-Unis	Santé	2.6%
<b>Total</b>			<b>46.4%</b>

## RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE

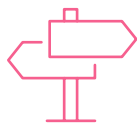


Poids rebasés

## COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## ANALYSE DE GESTION



### ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- En février, les marchés ont été marqués par la montée des inquiétudes liées aux disruptions provoquées par l'intelligence artificielle, un regain d'incertitudes politiques et l'escalade des tensions géopolitiques. Le lancement par Anthropic d'une nouvelle IA agentique a alimenté les craintes de désintermédiation et d'impacts potentiels sur le marché du travail, tandis qu'une décision de la Cour suprême américaine concernant des droits de douane réciproques a accru l'incertitude juridique et que la montée des tensions entre les États-Unis et l'Iran a renforcé la volatilité en fin de mois.
- Aux États-Unis, les marchés actions ont été marqués par une volatilité accrue parmi les entreprises perçues comme en retard dans la course à l'IA, ainsi que par une rotation nette hors des grandes capitalisations technologiques. Bien que les résultats des entreprises soient globalement bons, les investisseurs sont devenus plus prudents quant aux implications de l'IA, ce qui a pesé sur les principales valeurs de croissance. Le S&P 500 a légèrement reculé, avec des performances très divergentes selon les secteurs. Les secteurs plus défensifs et orientés « value », notamment les matériaux, les services aux collectivités et l'énergie, ont affiché une surperformance relative.
- Dans la zone euro, les actions ont progressé, soutenues par l'amélioration des indicateurs d'activité et la poursuite de la désinflation. La Banque centrale européenne a maintenu ses taux inchangés, réaffirmant sa confiance dans la trajectoire de l'inflation.
- Les marchés émergents ont surperformé les marchés développés au cours du mois, soutenus par la vigueur des exportateurs de semi-conducteurs d'Asie du Nord et par la hausse des prix des matières premières. L'Asie émergente a enregistré de solides gains, principalement tirés par les entreprises de matériel et d'infrastructures bénéficiant du cycle de l'IA, malgré des fragilités persistantes en Chine.

### COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En février, le fonds a enregistré une sous-performance marquée par rapport à son indicateur de référence.
- La stratégie a été pénalisée par de forts mouvements de marché ciblant les valeurs perçues comme les « perdants » de l'intelligence artificielle, en particulier dans les secteurs des logiciels et des services financiers. Atlassian et S&P Global ont ainsi figuré parmi les principaux contributeurs négatifs.
- Doximity, partenaire stratégique du secteur de la santé proposant des solutions dédiées à la modernisation de l'industrie et dont la plateforme est utilisée par plus de 80 % des médecins américains, a également été affectée par ces inquiétudes.
- La plupart de ces positions ont été initiées au cours des dernières semaines et des derniers mois, sur la base d'une approche contrariante selon laquelle le marché pourrait juger trop rapidement quels seront les véritables gagnants et perdants de l'IA.
- Novo Nordisk a également contribué négativement à la performance.
- À l'inverse, la très forte performance du marché coréen, et dans une moindre mesure celle de Taïwan, a apporté un soutien significatif aux rendements globaux.



### PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Si les indices globaux apparaissent relativement stables, la dispersion sous-jacente reste extrêmement élevée. Les fortes progressions de certains titres compensent les baisses marquées d'autres valeurs, tandis que plusieurs grandes capitalisations demeurent sous pression. Nous anticipons la persistance de cet environnement.
- La dynamique consistant à « vendre d'abord, poser des questions ensuite » s'est répétée au cours des dernières semaines, avec une cible claire : les valeurs perçues comme les « perdants » de l'intelligence artificielle, en particulier dans le secteur des logiciels.
- Nous gérons activement notre exposition technologique. Si l'exposition aux hyperscalers devient plus sélective dans un contexte de course aux investissements en IA et de dispersion croissante, nous conservons des positions dans des acteurs de qualité des semi-conducteurs (dont Nvidia et plusieurs sociétés asiatiques), ainsi que dans le logiciel.
- Dans le logiciel, nous estimons que l'IA devrait davantage être déployée au-dessus des infrastructures existantes plutôt que les remplacer. La plupart des entreprises ne disposent pas encore de données propres, unifiées et véritablement « prêtes pour l'IA », tandis que les enjeux de confidentialité, de sécurité et de conformité restent importants pour le déploiement à grande échelle d'agents tiers.
- Au-delà de la technologie, nous cherchons à tirer parti des corrections non liées aux fondamentaux pour initier de nouvelles positions ou renforcer celles déjà en portefeuille.
- Nous maintenons également une exposition significative aux financières, qui bénéficient de plusieurs tendances, notamment la reprise des opérations de fusions-acquisitions, la volatilité sur les marchés obligataires et actions, ainsi que des opportunités sur certaines entreprises injustement perçues comme des victimes de l'IA.



## DONNÉES ESG DU FONDS

Ce produit financier relève de l'article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les éléments contraignants de la stratégie d'investissement utilisée pour sélectionner les investissements permettant d'atteindre chacune des caractéristiques environnementales ou sociales promues par ce produit financier sont :

- Un minimum de 50% de l'actif net du fonds sont investis dans des actions de sociétés alignées positivement sur les objectifs de développement durable des Nations unies.
- Les niveaux minimaux d'investissements durables avec des objectifs environnementaux et sociaux sont respectivement de 5% et 15% de l'actif net du fonds.
- L'univers d'investissement actions et obligations d'entreprises est activement réduit d'au moins 20%.
- L'analyse ESG est appliquée à au moins 90% des titres (hors liquidités et produits dérivés).

### COUVERTURE ESG DU FONDS

Nombre d'émetteurs dans le portefeuille	80
Nombre d'émetteurs notés	80
Taux de couverture	100.0%

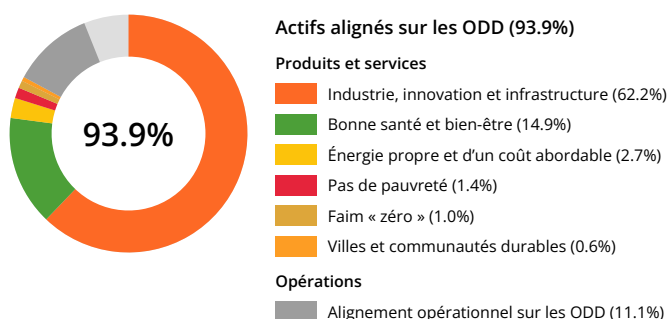
Source: Carmignac

### NOTE ESG

Carmignac Investissement A EUR Acc	A
Indicateur de référence*	A

Source: MSCI ESG

### ALIGNEMENT SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES (ACTIFS NETS)



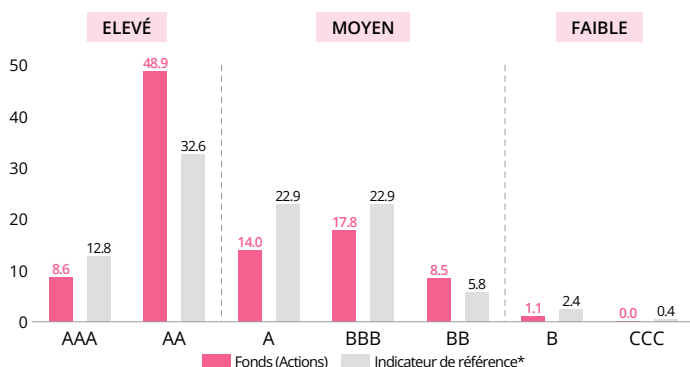
### Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD)

L'alignement sur les ODD est défini pour chaque investissement par l'atteinte d'au moins un des trois seuils suivants.

1. L'entreprise tire au moins 50 % de ses revenus de biens et de services liés à l'un des neuf ODD suivants : (1) Pas de pauvreté, (2) Pas de faim, (3) Bonne santé et bien-être, (4) Éducation de qualité, (6) Eau propre, (7) Énergie abordable et propre, (9) Industrie, innovation et infrastructure, (11) Villes et communautés durables, (12) Consommation et production responsables.
2. L'entreprise investit au moins 30 % de ses dépenses d'investissement dans des activités commerciales liées à l'un des neuf ODD susmentionnés.
3. L'entreprise atteint le statut d'alignement opérationnel pour au moins trois des dix-sept ODD et n'est pas en décalage pour aucun ODD. La preuve est apportée par les politiques, pratiques et objectifs de l'entreprise détenue concernant ces ODD.

Pour de plus amples informations sur les Objectifs de développement durable des Nations unies, veuillez consulter le site <https://sdgs.un.org/goals>.

### NOTE ESG MSCI DU FONDS VS INDICATEUR DE RÉFÉRENCE (%)



Source : Note ESG MSCI. La catégorie Leader représente les entreprises notées AAA et AA par MSCI. La catégorie Average représente les entreprises notées A, BBB, et BB par MSCI. La catégorie Laggard représente les entreprises notées B et CCC par MSCI. Couverture ESG du fonds : 99.0%

### INTENSITÉ DES ÉMISSIONS DE CARBONE (T CO2E / M CHIFFRE D'AFFAIRES USD) convertie en euro



Source: MSCI, 27/02/2026. L'indicateur de référence de chaque Fonds est hypothétiquement investi dans des actifs identiques aux fonds actions Carmignac respectifs, et le calcul met en évidence le total des émissions de carbone par tranche d'un million d'euros de chiffre d'affaires.

### TOP 5 DES NOTES ESG DU FONDS

Nom	Pondération	Note ESG
SPROUTS FARMERS MARKET INC.	1.0%	AAA
SIEMENS AG	0.6%	AAA
DAIICHI SANKYO CO. LTD.	0.5%	AAA
COMPAGNIE GÉNÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS MICHELIN SCA	0.1%	AAA
IMI PLC	0.1%	AAA

Source: MSCI ESG

### TOP 5 DE LA DIFFÉRENCE ENTRE LES PONDÉRATIONS DU FONDS ET DE L'INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Nom	Pondération	Note ESG
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING CO. LTD.	8.1%	AA
SK HYNIX INC.	4.9%	AA
SP GLOBAL INC.	4.6%	AAA
TRADEWEB MARKETS INC.	3.0%	A
CENCORA INC.	3.0%	AA

Source: MSCI ESG

Les **données d'émissions carbone** sont obtenues grâce à MSCI. L'analyse est conduite en utilisant des données publiées et estimées des Scopes 1 et 2, en excluant la poche de liquidités du fonds et des noms pour lesquels les données ne sont pas disponibles. La quantité d'émissions de carbone en tonnes de CO<sub>2</sub> est calculée et exprimée en millions de dollars de chiffre d'affaires (convertie en euros). C'est une mesure normalisée de la contribution d'un fonds au changement climatique qui facilite les comparaisons avec un indicateur de référence, entre plusieurs fonds, et dans le temps, quelle que soit la taille du fonds.

Veuillez-vous référer au glossaire pour plus d'informations concernant la méthodologie de calcul.

\* Indicateur de référence : MSCI AC World NR index. Pour de plus de détails sur les informations, veuillez vous référer aux informations en matière de durabilité conformément à l'article 10 sur la page Fonds du site web.

### COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter [www.carmignac.fr](http://www.carmignac.fr)

## GLOSSAIRE

**Active share** : L'active share d'un portefeuille mesure la différence de composition entre le Fonds et son indicateur de référence. Un active share proche de 100% indique qu'un Fonds a peu de positions identiques à son indicateur de référence et donc traduit une gestion active du portefeuille.

**Alpha** : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

**Bêta** : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence. Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds « amortit » les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds « amplifie » les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique que le fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = -0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

**Capitalisation** : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

**Corrélation** : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

**FCP** : Fonds Commun de Placement.

**Gestion Active** : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

**Ratio de Sharpe** : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

**Taux d'investissement / taux d'exposition nette** : Le taux d'investissement correspond au montant des actifs investis exprimé en % du portefeuille. Le taux d'exposition nette correspond au taux d'investissement, auquel s'ajoute l'impact des stratégies dérivées. Il correspond au pourcentage d'actif réel exposé à un risque donné. Les stratégies dérivées peuvent avoir pour objectif d'augmenter l'exposition (stratégie de dynamisation) ou de réduire l'exposition (stratégie d'immunisation) de l'actif sous-jacent.

**Valeur liquidative** : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

**VaR** : La value at risk (VaR) représente la perte potentielle maximale d'un investisseur sur la valeur d'un portefeuille d'actifs financiers compte tenu d'un horizon de détention (20 jours) et d'un intervalle de confiance (99%). Cette perte potentielle est représentée en pourcentage de l'actif total du portefeuille. Elle se calcule à partir d'un échantillon de données historiques (sur une période de 2 ans).

**Volatilité** : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

## DEFINITIONS & METHODOLOGIE ESG

**Alignement à la Taxonomie** : Dans le contexte d'une entreprise individuelle, l'alignement sur la taxonomie est défini comme la part du chiffre d'affaires d'une entreprise qui provient d'activités qui répondent à certains critères environnementaux. Dans le contexte d'un fonds ou d'un portefeuille individuel, il s'agit de l'alignement sur la taxonomie moyen pondéré du portefeuille des entreprises incluses au sein du portefeuille. Pour plus d'informations, veuillez suivre ce lien : [https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business\\_economy\\_euro/banking\\_and\\_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq\\_en.pdf](https://ec.europa.eu/info/sites/default/files/business_economy_euro/banking_and_finance/documents/sustainable-finance-taxonomy-faq_en.pdf)

**Calcul du score ESG** : Seules les composantes actions et obligations privées du fonds sont prises en compte. Notation globale du fonds calculée selon la méthodologie MSCI Fund ESG Quality Score : hors positions de trésorerie et non liées aux facteurs ESG, sur la base d'une moyenne pondérée des pondérations normalisées des positions et du Industry-Adjusted Score des positions, multipliée par 1 + % d'ajustement, soit la pondération des notations ESG « Trend positive » moins la pondération des ESG Laggards moins la pondération des notations ESG « Trend negative ». Pour plus de détails, voir la MSCI ESG Fund Ratings Methodology, section 2.3. Mise à jour en juin 2023. <https://www.msci.com/documents/1296102/34424357/MSCI+ESG+Fund+Ratings+Methodology.pdf>

**Catégorie 1** : Émissions directes provenant de la combustion d'énergies fossiles et des processus de production couverts ou contrôlés par l'entreprises.

**Catégorie 2** : Émissions indirectes liées à l'achat ou à la production d'électricité, de chaleur, de vapeur et de refroidissement par les entités d'une entreprise.

**Catégorie 3** : Toutes les autres émissions indirectes, y compris celles liées à l'utilisation des produits des entreprises. Cela peut inclure l'utilisation des véhicules non détenus par la société, les dépenses d'électricité non couvertes par la Catégorie 2, les activités externalisées, l'élimination des déchets, etc.

**Classification SFDR** : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

**ESG** : E- Environnement, S- Social, G- Gouvernance

**Investissements durables** : Le SFDR définit l'investissement durable comme un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, à condition que l'investissement ne cause de préjudice important à aucun des objectifs environnementaux ou sociaux et que les entreprises détenues suivent de bonnes pratiques de gouvernance.

**Méthodologie MSCI** : MSCI utilise les émissions fournies par les entreprises lorsque celles-ci sont disponibles. Dans le cas contraire, elle utilise son propre modèle pour estimer les émissions. Ce modèle comporte trois modules distincts : le modèle de production (utilisé pour les centrales électriques), le modèle d'intensité propre à l'entreprise (utilisé pour les entreprises qui ont communiqué des données sur les émissions de carbone dans le passé, mais pas pour toutes les années) et le modèle d'intensité propre au secteur (utilisé pour les entreprises qui n'ont pas communiqué de données sur les émissions de carbone dans le passé). Pour plus d'informations, veuillez consulter le dernier document de MSCI intitulé "Climate Change Metrics Methodology".

**Principales incidences négatives (Principal Adverse Indicators - PAI)** : Effets négatifs importants ou potentiellement importants sur les facteurs de durabilité qui résultent des, aggravent ou sont directement liés aux choix ou conseils d'investissement effectués par une entité juridique. Les émissions de gaz à effet de serre (GES) et l'empreinte carbone en sont des exemples.

## CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale <sup>(1)</sup>
A EUR Acc	26/01/1989	CARINVT FP	FR0010148981	Capitalisation	—
A EUR Ydis	19/06/2012	CARINDE FP	FR0011269182	Distribution	—
A CHF Acc Hdg	19/06/2012	CARINAC FP	FR0011269190	Capitalisation	CHF 50000000
E EUR Acc	01/07/2006	CARINVE FP	FR0010312660	Capitalisation	—

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com)

## FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires <sup>(2)</sup>
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	—	1.8%	0.35%	20%
A EUR Ydis	Max. 4%	—	1.8%	0.35%	20%
A CHF Acc Hdg	Max. 4%	—	1.8%	0.35%	20%
E EUR Acc	—	—	2.55%	0.35%	20%

(2) Prélèvements sous certaines conditions.

**Coûts d'entrée** : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie** : Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction** : Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats** : Pourcentage maximum de la surperformance dès lors que la performance depuis le début de l'exercice dépasse la performance de l'indicateur de référence, même en cas de performance négative, et si aucune sous-performance passée ne doit encore être compensée. Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la Moyenne des 5 dernières années.

## PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

**ACTION** : Les variations du prix des actions dont l'amplitude dépend de facteurs économiques externes, du volume de titres échangés et du niveau de capitalisation de la société peuvent impacter la performance du Fonds. **RISQUE DE CHANGE** : Le risque de change est lié à l'exposition, via les investissements directs ou l'utilisation d'instruments financiers à terme, à une devise autre que celle de valorisation du Fonds. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

**Le Fonds présente un risque de perte en capital.**

## INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 27/02/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.com](http://www.carmignac.com) et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.fr/fr\\_FR/informations-reglementaires](https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires). En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site [www.carmignac.ch](http://www.carmignac.ch) et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : [https://www.carmignac.ch/fr\\_CH/informations-reglementaires](https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires). La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.